



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 juillet 2023

REPUBLIQUE FRANCAISE

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE
DEPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE

A 18 h 30, le Conseil Municipal de la commune de Mallemort, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Hélène GENTE, Maire.

Nombre de conseillers

En exercice : 27

Présents : 20

Votants : 26

Date de la convocation

03 juillet 2023

Présents : Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Municipal à l'exception de :

Absents donnant pouvoir :

Mme Ghislaine GUY a donné procuration à M. Christian BRONDOLIN
M. Philippe PIGNET a donné procuration à M. Bruno LAQUAY
M. Sylvain CASTAGNE a donné procuration à M. Vincent DAVAL
Mme Virginie ARTERO a donné procuration à Mme Zoulikha LAMALAM
M. Julien BONINO a donné procuration à Mme Roxane TIBALDI
M. Dimitri FARRO a donné procuration à Mme Paula EIDENWEIL

Absente excusée sans procuration : Marie DUCHER

Secrétaire de séance : Mauricette AGIER

Objet de la délibération : Créations, définitions, ajustements, modifications et suppressions d'emplois permanents dans le cadre des besoins des services - Mise à jour du tableau des effectifs.

2023_56_SG

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et le Code Général de la Fonction Publique, notamment l'article L.313-1 qui prévoit que les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ;

Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial en date du 27 juin 2023 ;

Vu l'avis de la Commission des Ressources Humaines du 29 juin 2023 ;

Considérant les avancements de grade, les nominations stagiaires et différents départs d'agents de la collectivité, il convient de supprimer et créer les emplois correspondants ;

Considérant l'avis préalable du Comité Social Territorial compétent ;

Pour assurer l'adéquation des emplois avec les besoins de fonctionnement de la collectivité et permettre d'intégrer les compétences professionnelles nécessaires à l'accomplissement des missions de la commune, il convient de créer, de modifier, de supprimer les postes mentionnés ci-après, étant précisé que les modifications d'emplois ne donnent pas lieu à la création d'emplois budgétaires.

La présente délibération a pour objet de mettre à jour le tableau des effectifs de la commune de Mallemort.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'Unanimité de ses membres,

Supprime des grades ouverts en prévision des emplois à pourvoir, aujourd'hui pourvus sur un autre grade :

	A SUPPRIMER		
Emploi	Grade origine	Catégorie	Durée hebdo
1 chef équipe bâtiments	technicien	B	temps complet
1 chef équipe bâtiments	agent maîtrise	C	temps complet

Supprime les grades ouverts pour les emplois permanents figurant ci-dessous et ouvrir les grades correspondants aux recrutements :

	A SUPPRIMER			A CREER		
Emploi	Grade origine	Catégorie	Durée hebdo	Nouveau grade	Catégorie	Durée hebdo
1 gestionnaire marchés publics	Technicien	B	Temps complet	Rédacteur principal 2 ^{ème} classe	B	Temps complet

Modifie les emplois permanents ci-dessous suite à avancement de grade :

	A SUPPRIMER			A CREER		
emploi	Grade origine	Catégorie	Durée hebdo	Nouveau grade	Catégorie	Durée hebdo
1 ASVP	adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	C	temps complet	adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	C	temps complet
1 agent entretien polyvalent	adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	C	temps complet	adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	C	temps complet
1 agent polyvalent restauration	adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	C	temps complet	adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	C	temps complet
2 agents propreté	adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	C	temps complet	adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	C	temps complet
1 directeur adjoint restauration	adjoint technique	C	temps complet	adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	C	temps complet

1 secrétaire administrative chargé d'accueil à la population	adjoint administratif	C	temps complet	adjoint administratif principal 2ème classe	C	temps complet
1 secrétaire administrative chargé d'accueil des services techniques	adjoint administratif	C	temps complet	adjoint administratif principal 2ème classe	C	temps complet

Crée les emplois permanents ci-dessous :

A CRÉER			
Emploi	Grade	Catégorie	Durée hebdo
1 secrétaire administrative chargé d'accueil à la maison du pays	adjoint administratif principal 2ème classe	C	temps complet
1 gestionnaire RH	adjoint administratif principal 2ème classe	C	temps complet

Crée les grades pour les emplois permanents suite à nomination,

A CREER			
Emploi	Grade	Catégorie	Durée hebdo
1 ATSEM	ATSEM Principal 2ème classe	C	Temps complet

Dit que les crédits ont été prévus au budget primitif 2023 de la commune – chapitre 012 ;

Autorise Madame le Maire à effectuer toutes démarches nécessaires et utiles à l'application de cette délibération.

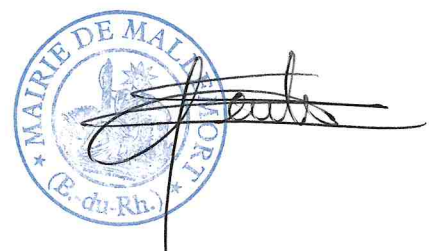
Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Vote pour : 26

Vote contre : /

Abstention : /

Hélène GENTE
 Maire de Mallemort



Envoyé en préfecture le 18/07/2023

Reçu en préfecture le 18/07/2023

Publié le



ID : 013-211300538-20230712-2023_56_SG-DE